

Image not found or type unknown



Trop perçu éducation nationale

Par **chantalle 59**, le **21/01/2013 à 20:05**

bonjour rnen 2004 et 2005 j'ai eu un arrêt maladie de 2 ans rnpendant cette période le rectorat m'a fait verser mon salaire complet par erreur et cela pendant deux ans rnj'étais donc redevable de la sommes de 26000 euros au trésor public et j'ai remboursé près de 10000 euros par saisies sur mon salaire... maintenant le trésor public me demande de rembourser une somme mensuellement en plus de la saisie sous peine me faire saisir mes meubles et autres rnque puis-faire rnpuis-je encore faire une réclamation et a qui rnsachant que je vais bientôt être en retraite et que mes revenus vont baisser ..rnmerci de me répondre rncordialement rnchantal